



UCB
News

Acquisition d'actions propres

Bruxelles (Belgique), le 7 avril 2017 – 20h00 (CEST) – information réglementée

En application de l'article 207 de l'Arrêté Royal portant exécution du Code des Sociétés, UCB SA rend public que le 30 mars 2017 (date de règlement : 3 avril 2017), UCB SA et 22 filiales détenues directement ont acquis respectivement 52 055 et 83 122 actions UCB hors bourse (OTC) d'une filiale, à un prix de 72,3487 € par action, en vue des livraisons d'actions aux employés dans le cadre de la rémunération variable à long terme du groupe UCB.

Le prix offert indépendant le plus élevé sur Euronext Bruxelles le 30 mars 2017 était de €72,70.

En date du 3 avril 2017, après règlement de ces transactions et les livraisons de ces actions aux employés, UCB SA (en tenant compte des participations de ses filiales) était le propriétaire de 6 671 138 actions UCB, qui représentent 3,43 % du total des actions émises par la société (194 505 658).

Un aperçu mis à jour des participations importantes dans UCB SA est disponible sur le site web d'UCB SA via le [lien](#) suivant.

Pour de plus amples informations

Investor Relations

Antje Witte,
Investor Relations, UCB
T +32 2 559 94 14,
antje.witte@ucb.com

Isabelle Ghellynck,
Investor Relations, UCB
T +32 2 559 95 88,
isabelle.ghellynck@ucb.com

À propos d'UCB

UCB (www.ucb.com) est une société biopharmaceutique globale établie à Bruxelles (Belgique) qui se consacre à la recherche et au développement de nouveaux médicaments et de solutions innovantes destinés aux personnes atteintes de maladies graves en immunologie et en neurologie. Employant plus de 7 500 personnes réparties dans près de 40 pays, UCB a généré un chiffre d'affaires de €4,2 milliards en 2016. UCB est cotée sur le marché Euronext Bruxelles (symbole : UCB). Rendez-vous sur Twitter : @UCB_news